

OFFRE N°

51048

SECTEUR

ARTISANAT (ALIMENTATION)

TYPE DE CONTRAT

CONTRAT D'APPRENTISSAGE

DURÉE CONTRAT

24 MOIS

TEMPS DE TRAVAIL

TEMPS PLEIN

ENTREPRISE

CIFCA - RECRUTEMENT DU 15 AU 19 JUIN 2026

LIEU

PARIS RÉGION IDF

POSTULEZ AVANT LE

15/06/2026

PRISE DE POSTE

01/09/2026

CONTACT

Fabrice BACHEVEN

fbacheven@cnam.fr

06 92 64 73 27

STANDARD
☎ 02 62 15 00 00

TECHNICO-COMMERCIAL / RESPONSABLE DE RAYON ALIMENTATION H/F

► DESCRIPTIF

Vous préparez le BTS "Technico Commercial Option Alimentation et Boissons ou Option Vins, Bières et Spiritueux" en apprentissage. Au sein d'un commerce de détail alimentaire ou d'un magasin du secteur de la grande distribution, vous êtes le garant de l'image de marque de votre employeur. En tant que « manager », vos missions s'articulent entre la gestion commerciale, le management et le développement commercial de l'entreprise. Vous conseillez, vendez et fidélisez la clientèle en tant que référent. Vous mettez en place les rayons (produits, réassort, inventaires). Vous développez des opérations commerciales. Vous gérez les approvisionnements (livraison, commandes). Vous élaborez et suivez les plannings. Vous animez des réunions. Vous participez au processus de recrutement. Vous formez les nouveaux embauchés. Vous suivez la mise en place d'objectifs.

► PROFIL RECHERCHÉ

NIVEAU : Bac ou équivalent**DIPLOME REQUIS :** BACCALAUREAT**EXPÉRIENCES :** Expérience professionnelle non exigée**COMPÉTENCES :** Intérêt pour la vente et la relation client Sens du contact et du travail en équipe Sens de la hiérarchie Autonomie Dynamisme et réactivité**FORMATION MIN ACCEPTÉ :** Baccalauréat**FORMATION MAX ACCEPTÉ :** Bac+1**LANGUE(S) :** Communication écrite et orale**INFORMATIQUE :** Non précisé**PERMIS :**

► EXIGENCE(S)

Titulaire baccalauréat Bon dossier scolaire

► RÉMUNERATION

Salaire BRUT: 1823 € Mensuel

► AIDES DU CNARM

**Billet d'avion aller + transfert****Allocation d'arrivée de 400€****Aide à l'hébergement 2 mois****Indemnité forfaitaire de 500€****Prime d'installation de 400€****Indemnité complémentaire selon la situation**